CHECK – LIST



Donation



Valable pour les SCPI

DOCUMENTS À FOURNIR :

DONATION NOTARIÉE

› Acte de donation ou Attestation de donation
› Copie recto-verso de la carte d'identité du (des) donataire(s)
› Copie du justificatif de domicile du (des) donataire(s) (facture électricité, eau, gaz, téléphone, attestation d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, taxe foncière, quittance d'assurance pour le logement – titre de propriété ou quittance de loyers…)
› Le RIB du (des) donataire(s) (en cas de donation de la pleine propriété ou de l'usufruit)
› Le forfait de gestion administrative de 240 € par donataire libellé à l'ordre d'EURYALE

DON MANUEL

› La déclaration n°2735 justifiant l'enregistrement du don manuel
› L'attestation de don manuel (déchargement de la société de gestion de toutes responsabilités à l'égard de la contestation possible de la régularité juridique d'un don manuel – cf annexe)
› Copie recto-verso de la carte d'identité des deux parties
› Copie du justificatif de domicile du (des) donataire(s) (facture électricité, eau, gaz, téléphone, attestation d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, taxe foncière, quittance d'assurance pour le logement – titre de propriété ou quittance de loyers…)
› Le RIB du (des) donataire(s) (en cas de donation de la pleine propriété ou de l'usufruit)
› Le forfait de gestion administrative de 240 € par donataire libellé à l'ordre d'EURYALE

N.B. : Le forfait de gestion administrative ne s'impose pas si les donataires sont déjà associés (cf. l'article de nos statuts intitulé « rémunération de la Société de Gestion »)

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS / DONNÉES PERSONNELLES : les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement LF REM pour l'exécution de la souscription, le traitement des opérations, le respect des obligations réglementaires, légales, comptables et fiscales ainsi que le développement et la prospection commerciale.

Veuillez noter que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition notamment à l'envoi de communications marketing. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : Direction de la clientèle du Groupe La Française - 128, bd Raspail - Paris 75006 (serviceclient@la-francaise.com). Pour plus d'informations, veuillez lire notre politique de confidentialité accessible sur le lien suivant : https://www.la-francaise. com/fr/politique-de-confidentialite-et-de-cookies/

EURYALE
ASSET MANAGEMENT

SERVICE CLIENT
Tél : 01 53 62 41 38
serviceclients@
euryale-am.fr



Donation *(suite)*

DON MANUEL *(suite)*

Associé n° :
Don manuel :
Nous soussignés :
Donateur : Madame ☐ Monsieur ☐ Monsieur et Madame ☐ Mademoiselle ☐
Nom : ..... Prénom : .....
Demeurant : .....
.....

Donataire(s) : Madame ☐ Monsieur ☐ Monsieur et Madame ☐ Mademoiselle ☐
Nom : ..... Prénom : .....
Demeurant : .....
.....

Connaissance prise des informations données par la société de gestion sur la contestation possible de la régularité juridique d'un don manuel de parts de la SCPI ;

Confirmons nos instructions de muter : ..... parts de la SCPI .....
..... parts de la SCPI ....., au profit du

(des) donataire(s) et déchargeons la société de gestion de ces SCPI de toutes responsabilités à cet égard.

Fait à :

Le :

LE(S) DONATEUR(S) LE(S) DONATAIRE(S)

Attention : joindre les copies recto-verso de vos cartes d'identités en cours de validité, lisibles et de qualité nous permettant une identification claire des photographies et de vos signatures (copies couleur recommandées).

XX3422 - Octobre 2019 - © Fotolia

EURYALE
ASSET MANAGEMENT

SERVICE CLIENT
Tél : 01 53 62 41 38
serviceclients@
euryale-am.fr